



# Tableau de bord de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant

- Première édition -

## Synthèse : les chiffres clés

*Mai 2011*



La première édition du tableau de bord de l'emploi et de la formation professionnelle présente des données inédites élaborées dans le cadre de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant.

Les indicateurs présentés sont issus de l'exploitation des bases de données d'AUDIENS et de l'AFDAS, qui sont des institutions professionnelles du spectacle créées par les partenaires sociaux et dont les activités, au regard de leurs missions premières, ne sont pas directement orientées vers une fonction d'observation.

Les informations dont disposent ces deux institutions sont donc le reflet :

- d'une part, des déclarations sociales des employeurs et des salariés qu'elles enregistrent ;
- d'autre part, des modes de gestion de ces données inhérents à leurs organisations et à leurs impératifs de gestion au regard des missions qui leur sont dévolues.

Néanmoins, les données enregistrées par AUDIENS sur l'emploi et celles de l'AFDAS sur la formation professionnelle continue constituent des indicateurs riches et fiables permettant de rendre compte des réalités à l'œuvre dans le spectacle vivant.

*Le tableau de bord complet est téléchargeable sur le site :  
[www.cpnfsv.org](http://www.cpnfsv.org)*

## **Sommaire :**

- **Les employeurs du spectacle vivant**
- **L'emploi dans le spectacle vivant**
- **La formation professionnelle dans le spectacle vivant**
- **En résumé : données de cadrages 2008**
- **Annexes**

Conception et réalisation : OPMQ-SV - CEREQ

Production : AUDIENS – AFDAS

Edition : OPMQ-SV

# Les employeurs du spectacle vivant

Source AUDIENS

## Chiffres clefs – année 2008

### Nombre d'employeurs

- 17 426 employeurs de la branche professionnelle exercent des activités de spectacle vivant à titre principal :
  - 14 615 employeurs déclarent des activités "Arts du spectacle vivant" (83 %)
  - 2 220 employeurs déclarent des "Activités de soutien au spectacle vivant" (13 %)
  - 591 employeurs déclarent des activités de "Gestion de salles de spectacle" (4 %)
- 88 870 employeurs hors branche professionnelle exercent une activité de spectacle vivant à titre non principal :
  - 63 161 entreprises, personnes morales de droit privé ou de droit public
  - 25 709 particuliers employeurs (personnes physiques).
- Au total, 106 296 employeurs ont développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou non principal.

### Caractéristiques des employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant

- 49 % des employeurs de la branche professionnelle ont au moins cinq ans d'existence et 14 % ont moins d'un an d'existence.
- 81 % des employeurs de la branche professionnelle exercent leur activité sous statut associatif et 14 % sont en SARL/EURL.
- 30 % des employeurs de la branche professionnelle sont domiciliés en Ile de France, 10 % en Rhône-Alpes et 9 % en PACA.
- Sur la période 2000/2008, le nombre d'employeurs de la branche professionnelle en activité (c'est-à-dire ayant déclaré du personnel au cours de l'année) a augmenté de 47 %, passant de 11 842 à 17 426.
- Le taux de turn-over des employeurs de la branche est de 14 %.

## Chiffres clefs – année 2008

### Volume d'emploi

- Les 17 426 employeurs de la branche professionnelle du spectacle vivant recensés emploient 73% des effectifs (soit 186 463 salariés) et déclarent 90 % de la masse salariale (soit 1,2 milliard).
- Tous types de contrat de travail confondus et quelle que soit la durée de l'emploi, 213 234<sup>1</sup> salariés ont exercé une activité de spectacle vivant :
  - 186 463 salariés<sup>2</sup> pour les 17 426 employeurs de la branche professionnelle (73 % des effectifs) :
    - 140 917 salariés en CDDU (71 %)
    - 32 244 salariés en CDD (16 %)
    - 25 151 salariés en CDI (13 %)
  - 67 531 salariés<sup>3</sup> en CDDU pour les 88 870 employeurs hors branche professionnelle (27 % des effectifs)

### Caractéristiques de l'emploi dans la branche professionnelle du spectacle vivant :

- 18 % des employeurs de la branche professionnelle déclarent avoir 1 seul salarié (tous types de contrats de travail confondus<sup>4</sup>) ; 45 % d'entre eux déclarent au plus 5 salariés et seulement 20% plus de 20 salariés.
- Les "artistes interprètes" constituent 47 % des effectifs salariés des employeurs de la branche, les "techniciens et personnels administratifs non cadre" 45 % et les "personnels artistiques, techniques et administratifs cadre" 9 %.
- 0,6% des employeurs de la branche professionnelle (soit les 100 employeurs qui ont déclaré les plus grosses masses salariales sociales), versent ¼ de la masse salariale sociale totale. 71% des employeurs de la branche versent 10 % de la masse salariale sociale totale.
- Les employeurs de la branche professionnelle déclarent une masse salariale sociale annuelle moyenne de 18 377 € pour les CDI<sup>5</sup> et de 4 681 € pour les CDDU. Ces moyennes cachent de fortes disparités et elles doivent être à rapportées au temps de travail des salariés. Elles ne tiennent également pas compte de revenus complémentaires éventuels venant d'autres activités, de l'audiovisuel notamment, ainsi que des droits d'auteurs ou des indemnités perçues au titre de l'assurance chômage, etc.
- 45 % des salariés ayant travaillé pour les employeurs de la branche professionnelle ont bénéficié d'allocations chômage au titre du régime spécifique (annexes 8 et 10), soit 63 776 salariés en CDDU sur un total de 140 917 salariés en CDDU.
- 50 % des salariés ayant eu un emploi dans le spectacle vivant (au moins un contrat pour l'année 2008), ont moins de 36 ans.
- Les salariés du spectacle vivant sont majoritairement des hommes (62%).

---

<sup>1</sup> Total dédoublonné

<sup>2</sup> Total dédoublonné

<sup>3</sup> Total dédoublonné

<sup>4</sup> CDI, CDD, CDDU

<sup>5</sup> Comptage en nombre de salariés et non en équivalent temps plein.

## Tendances de l'emploi – période 2000 / 2008

- Le nombre de salariés a augmenté de 32%, tous types de contrat de travail confondus, passant de 161 526 salariés à 213 234 salariés<sup>6</sup> :
  - +26% pour les employeurs de la branche professionnelle (passant de 147 943 à 186 463 salariés),
  - +127% pour les employeurs hors branche (passant de 29 802 à 67 531 salariés).
- Dans la branche professionnelle, le nombre moyen de salariés passe de 23 à 21 par employeurs et les disparités de situations se creusent entre les grosses structures qui emploient le plus de salariés et les plus petites.  
Hors de la branche professionnelle, le nombre moyen de salariés passe de 3 à 4 par employeurs, bien que l'on constate également de fortes disparités.
- Si le CDDU est la forme d'emploi exclusive chez les employeurs hors branche professionnelle<sup>7</sup>, la part des effectifs en CDDU chez les employeurs de la branche tend à diminuer, passant de 77% à 71%, au profit d'un développement des CDD plutôt que des CDI.

---

<sup>6</sup> Total dédoublonné

<sup>7</sup> Du fait du champ pris en compte qui recouvre le GUSO

## Chiffres clefs

### L'offre de formation professionnelle qualifiante en 2010 :

- 395 « offres » de formations professionnelles de longue durée (400h minimum) relatives aux métiers du spectacle vivant repérées :
  - 219 formations artistiques
  - 127 formations technico-artistiques
  - 49 formations administratives
  
- Parmi les 395 offres de formations de longue durée recensées, 67 % sont certifiantes c'est-à-dire qu'elles débouchent sur une validation formelle via la délivrance d'un diplôme d'Etat ou d'un titre inscrit au RNCP<sup>8</sup>.

### La formation professionnelle continue en 2008

- 26 526 bénéficiaires ont suivi une formation professionnelle, de courte ou longue durée :
  - 9 015 exerçant des métiers artistiques
  - 7 214 exerçant des métiers administratifs
  - 6 210 exerçant des métiers techniques
  - 4 087 bénéficiaires dont la famille de métiers n'a pu être identifiée
  
- Les formations professionnelles continues les plus demandées concernent les domaines transversaux (30 %, soit 7 853 bénéficiaires), suivie des formations artistiques (20 %, soit 5 188 bénéficiaires).

---

<sup>8</sup> Répertoire National des Certifications Professionnelles

## En résumé : données de cadrage 2008

	<b>Branche Professionnelle</b>	<b>Hors branche professionnelle</b>	<b>Branche professionnelle et hors branche professionnelle</b>
<b>Nombre d'employeurs recensés</b>	<b>17 426</b> <b>16 %</b>	<b>88 870</b> <b>84 %</b>	<b>106 296</b> <b>100 %</b>
Augmentation du nb d'employeurs entre 2000 et 2008	+47 %	+95 %	+85 %
Turn-over des employeurs entre 2000 et 2008	14 %	51 %	45 %
<b>Nombre de salariés recensés</b>	<b>186 463</b> <b>73 %</b>	<b>67 531</b> <b>27 %</b>	<b>213 234 *</b> <b>100 %</b>
Augmentation du nb de salariés entre 2000 et 2008	+26 %	+127 %	+32 %
Masse salariale sociale déclarée par les employeurs	1,2 milliard 90 %	0, 1 milliard 10 %	1,3 milliard 100 %
Répartition des emplois par types de contrats de travail	71 % CDDU 16 % CDD 13 % CDI	100 % CDDU / /	/
Répartition des emplois par catégories professionnelles	- 47 % d'artistes interprètes  - 45 % de personnels techniques ou administratifs non cadres  - 9% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres	- 83% d'artistes interprètes  - 15 % de personnels techniques ou administratifs non cadres  - 1% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres	- 56 % d'artistes interprètes  - 37 % de personnels techniques ou administratifs non cadres  - 7% de personnels artistiques techniques ou administratifs cadres
Effectifs moyens de salariés par employeurs	21 salariés répartis comme suit : - 1 CDI - 2 CDD - 18 CDDU	4 salariés en CDDU	/

Source : AUDIENS - 2008

\* Total dédoublonné

# Champ et nature des indicateurs

## Les employeurs et les emplois

---

Les indicateurs concernant les employeurs et les emplois du spectacle vivant sont issus de l'exploitation des fichiers du groupe AUDIENS, source administrative centralisant les déclarations nominatives de salaires des entreprises pour la retraite complémentaire. Cette source a été retenue pour son champ de compétences qui est le plus complet et le plus précis dans sa capacité à segmenter les employeurs et les salariés du point de vue de leur forme et de leurs catégories d'emploi.

De plus cette source permet d'inclure les données transmises par le CNCS/GUSO relatives aux employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant.

- **Par "employeur du spectacle vivant"**, nous entendons toute unité économique ayant développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou secondaire.

Deux grandes catégories d'employeurs sont distinguées:

1) Les employeurs de la "Branche professionnelle du spectacle vivant", dont l'activité principale est définie à partir des codes de la NAF :

- 9001Z : « Arts du spectacle vivant »
- 9002Z : « Activités de soutien au spectacle vivant »
- 9004Z : « Gestion de salles de spectacle »

2) Les employeurs "Hors branche professionnelle du spectacle vivant". Cette catégorie recouvre le champ du GUSO c'est-à-dire toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, organismes de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :

- n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles,
- emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L7121-2 du code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

Les employeurs «Hors branche» sont segmentés en deux sous-catégories :

- «*Hors branche Entreprises*» : regroupant tous les types d'employeurs cités ci-dessus hormis les particuliers employeurs ;
- «*Hors branche Particuliers employeurs* » : regroupant uniquement les personnes physiques.

### Hors champ

Ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs présentés :

- le personnel permanent (CDI et CDD) de certains établissements (Opéra de Paris, Comédie française, la vingtaine établissements publics qui cotisent à l'IRCANTEC, une vingtaine de théâtres en régie créés depuis 1978, etc.) ; leurs personnels intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte ;
- les parcs de loisirs ou d'attraction (CDI, CDD et CDDU) ;
- les entreprises de la branche audiovisuel-cinéma.

- **Les salariés du spectacle vivant** sont les individus ayant concouru à la réalisation d'un spectacle vivant sur l'année considérée, cette activité ayant donné lieu à une contractualisation d'emploi avec un employeur, quelque soit la durée du contrat de travail.

L'approche des salariés du spectacle vivant a été effectuée selon deux approches :

- 1 Selon le type de contrat de travail (CDI, CDD et CDDU<sup>9</sup>). Tous les domaines d'activités du spectacle vivant sont concernés : artistiques, techniques et administratifs.
- 2 Selon les catégories professionnelles

La multi-activité des salariés dans d'autres branches professionnelles connexes n'est pas prise en compte.

---

<sup>9</sup> Le CDDU est un CDD dit d'usage au sens du code du travail L.1242-2 et D .1242-1

## **Masse salariale**

Tous les indicateurs présentés portent sur la masse salariale sociale déclarée par les employeurs. Elle représente l'ensemble des salaires et autres rémunérations, minorés pour certains salaires, et plus particulièrement pour certains artistes, d'un abattement pour frais professionnels.

Elle correspond donc à l'assiette brute, après abattement pour frais professionnels, servant de calcul aux contributions sociales (droits à la retraite, à la formation professionnelle, etc.). Les cotisations sociales patronales, impôts et taxes assis sur les salaires ne sont pas intégrés.

*www.audiens.org*

*www.guso.fr*

## **La formation professionnelle**

---

**Les indicateurs concernant l'offre de formation professionnelle sont issus de l'exploitation du répertoire des formations professionnelles de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant (pilote par la CPNEF-SV et géré par l'AFDAS).**

Créé en 2006, le répertoire des formations de l'OPMQ-SV est un outil d'information accessible librement en ligne sur le site [www.cpnefsv.org](http://www.cpnefsv.org). Les formations sont inscrites volontairement par les organismes via un formulaire auto-déclaratif. Le répertoire n'est donc pas exhaustif et les informations déclarées ne sont pas vérifiées par l'OPMQ-SV.

Il répertorie les formations de longue durée (400 heures à minima), quelles soient qualifiantes et/ou certifiantes, initiales ou continues. L'offre de formation de courte durée (tels les stages modulaires), n'y est pas prise en compte.

Les données présentées fournissent donc une estimation de l'offre de formation professionnelle existante, le répertoire n'étant pas exhaustif.

*www.cpnefsv.org*

**Les indicateurs concernant la formation professionnelle continue des salariés du spectacle vivant sont issus de l'exploitation du fichier de l'AFDAS,**

L'AFDAS est l'OPCA et l'OPACIF qui recueille et mutualise chaque année les contributions obligatoires versées par les employeurs, au titre de la formation professionnelle continue, dans les secteurs de la communication, de la culture et des loisirs.

A ce titre, l'AFDAS prend en charge les actions de formation, de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience des salariés permanents (CDI et CDD) de ces secteurs à leurs propres demandes ou à celles de leurs employeurs ; ainsi que des intermittents du spectacle (CDDU) pour lesquels, du fait de leurs multiples et divers employeurs, l'AFDAS constitue une direction de la formation au plan national.

Les données présentés concernent les salariés du spectacle vivant ayant droit à l'AFDAS, quelque soit leur contrat de travail : CDI, CDD et CDDU.

Les données comptabilisent des bénéficiaires et non des individus (personnes physiques).

*www.afdas.com*